

Engagement des parents et de l'élève utilisateur



Je soussigné : NOM Prénom (parents) :
 Adresse:
 Tél. fixe : Tél. mob. :
 Courriel :@.....

Cotisation annuelle de **6 €**
 Réglée par Chèque
 Réglée en Espèce

(pensez à nous prévenir en cas de changement de coordonnées)

Autorise mon (mes) enfant(s) scolarisé(s) à Changé à l'Ecole Publique à l'Ecole Ste Marie

Prénom /Nom de l'enfant	Maternelle ou Primaire	Niveau de Classe	Nom de l'enseignant

A bénéficier du service de ramassage scolaire Pédibus pour les trajets suivants :

	Enfants	Ligne Utilisée + Arrêt	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin						
Soir						

J'autorise la diffusion de photos de mon enfant participant au pédibus oui non

J'autorise l'intégration de mes coordonnées au groupe Whatsapp de la ligne (rose /verte): oui non

Je m'engage à m'investir un minimum dans l'association (bricolage, communication, planning, forum...) ou à défaut à accompagner **au moins un trajet par trimestre.**

Les parents sont informés que :

- L'enfant doit être couvert par une assurance scolaire souscrite par les parents ;
- L'accompagnateur responsable a autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité ;
- Pour tout problème les parents sont invités à se rapprocher de l'organisateur ;
- L'accompagnateur est couvert par l'assurance souscrite par l'association organisatrice ;
- Le Pédibus n'a pas vocation à faire du porte à porte, à charge des parents de prendre les dispositions nécessaires concernant leur(s) enfant(s) en dehors du Pédibus.

Les parents acceptent que le groupe suive l'horaire établi et qu'il ne puisse pas attendre l'enfant en retard. Aucun pointage ne sera fait au départ du Pédibus. Pour les enfants de maternelle, un adulte doit être présent à l'arrêt de retour. A partir du CP, sur cette autorisation des parents, l'élève pourra rentrer seul chez lui.

A défaut de parent présent à l'arrêt retour pour les maternelles ou en cas d'absence d'accompagnateur le soir, l'enfant sera remis à la Marelle.

Fait à, le Signature des parents

Engagement de l'élève (à lire avec l'enfant)

J'adhère au code de bonne conduite établi ci-dessous dans le but de garantir la sécurité du groupe :

1. je respecte les consignes de l'accompagnateur responsable du groupe ;
2. je garde ma place dans le groupe pendant tout le trajet ;
3. je ne cours pas, je ne bouscule pas mes camarades ;
4. je veille toujours à former avec les autres élèves un groupe compact ;
5. je respecte le Code de la route ;
6. j'emprunte les passages piétons et je m'engage lorsque l'accompagnateur m'y invite.

Fait à, le

Signature de l'élève :